



GUIDE PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE SOLUTIONS MODES ACTIFS

Forum des solutions – Réduire l'impact des mobilités 03/02/2021





Le guide « Plan de mobilité simplifié » (PDMS)

Et autres dispositifs d'accompagnement

Intervenant : Mathias GENT

LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ - CARTE D'IDENTITÉ

Créé par la loi d'orientation des mobilités (LOM) le 24/12/2019 PDU >>> devient le Plan de mobilité (PDM)

- Plan de mobilité rurale >>> intégré au Plan de mobilité simplifié (PDMS)

Pour les territoires hors des grandes agglomérations

- villes moyennes, territoires ruraux ou peu denses À destination en particulier des nouvelles Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) locales

Pour la mobilité de demain

- mesures et actions prioritaires
- une mobilité plus durable et solidaire

Un cadre juridique simple

- une démarche non obligatoire
- un cadre souple et adaptable

référence PMRU 2020 : entre 30 et 60 k€









LE GUIDE « LE PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ »



Les étapes conseillées

- 1. Cadrage et organisation de la démarche
- 2. Conduite du diagnostic
- 3. Définition de la stratégie
- 4. Élaboration du programme d'actions
- 5. Concertation, participation puis approbation
- 6. Mise en œuvre, suivi et évaluation du plan



- Seule étape cadrée par la loi : la participation et le recueil des avis
- Inclusion des partenaires institutionnels et des citoyens profitable à toutes les étapes
- Communication indispensable tout au long du processus





DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PDMS

Appel à partenariat « PDMS en villes moyennes »

- Partenariat Cerema-collectivités territoriales
- Objectif : travailler ensemble au développement des PDMS et à leur connaissance
- Participants : collectivités territoriales candidates + les équipes techniques du Cerema
- Deux dimensions :
 - volet national : partager les retours d'expérience des collectivités, monter en compétence collectivement
 - volet local : accompagnement individuel des territoires par des experts du Cerema









DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PDMS

Webinaire d'échanges sur le Plan de Mobilité Simplifié 21/9/2021

- 4 témoignages de collectivités territoriales + apports théoriques sur le PDMS
- replay:
 https://www.cerema.fr/fr/actualites/plan-mobilite-simplifie-pdms-retour-rendez-vous-mobilites

Fiches synthétiques

- « Le plan de mobilité simplifié (PdMS) Planifier les déplacements dans un territoire rural ou une ville moyenne »,
 Cerema, fiche de synthèse,
 https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/plan-mobilite- simplifie-planifierdeplacements-territoire
- « Loi d'orientation des mobilités Quelles évolutions en matière de planification ? »,
 Cerema, fiche de synthèse https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/mobilites-transports-point-serie-fiches







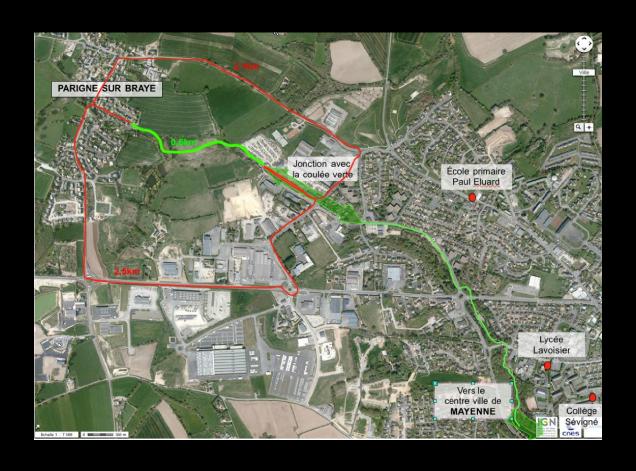


Quelles solutions pour développer le vélo sur tous les territoires ?

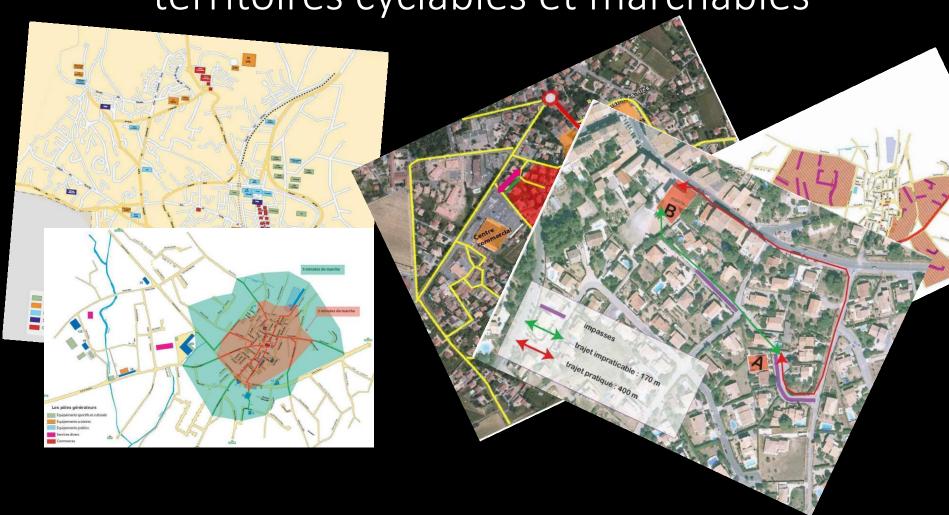
Intervenant: Thomas Jouannot

De multiples actions concrètes possibles

Aménager des espaces dédiés aux modes actifs



Elaborer des schémas cohérents pour des territoires cyclables et marchables



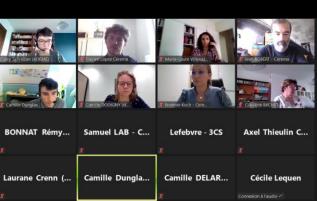
Faire des modes actifs un maillon à part entière du déplacement multimodal



Développer des services vélo



Saint Nazaire (44)





Montmélian (73)



Quelles solutions proposées par le Cerema?

Des territoires cyclables grâce à des acteurs formés

Former les territoires de toutes tailles



Former les territoires de toutes tailles



Former les territoires de toutes tailles







Les apports du présentiel



Les apports du présentiel



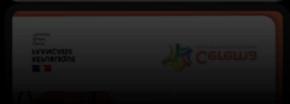
Proposer des outils pour des aménagements cyclables efficaces et qualitatifs

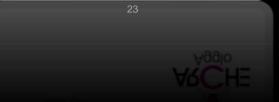
Doctrine technique, valorisation des retours d'expérience







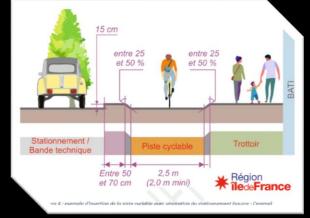




Doctrine technique



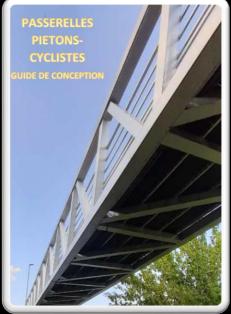






Doctrine technique: projets









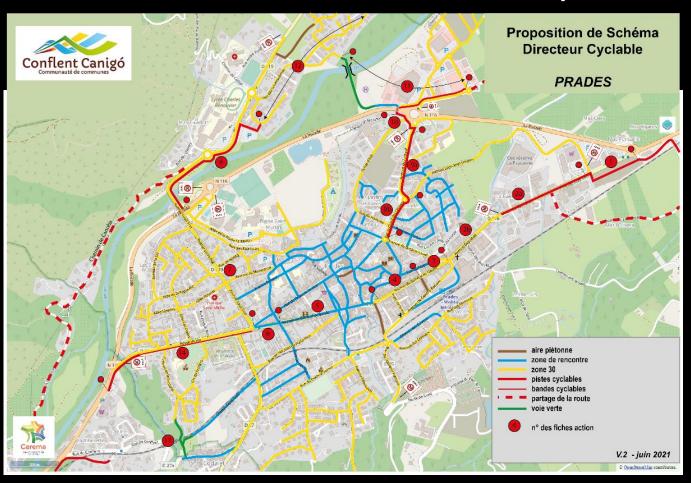












Merci pour votre attention

mathias.gent@cerema.fr,

Tél: +33 7 62 70 72 49

 $\underline{thomas.jouannot@cerema.fr},$

Tél: +33 7 60 50 39 47



